

## **CONSEIL DE COORDINATION DU PROGRAMME DE L'ONUSIDA**

ONUSIDA/PCB (36)/15.9  
Date de publication : 8 juin 2015

### **TRENTE-SIXIÈME RÉUNION**

**Date** : 30 juin – 2 juillet 2015

**Lieu** : Salle du Conseil exécutif, OMS, Genève

---

**Point 4.2 de l'ordre du jour**

### **Informations financières**

**Mise à jour intermédiaire de la gestion financière de l'exercice biennal  
2014-2015 pour la période comprise entre le 1<sup>er</sup> janvier 2014 et le 31 mars  
2015**

---

**Documents complémentaires pour ce point** : Rapport financier et états financiers audités pour l'année close le 31 décembre 2014 (Document : UNAIDS/PCB(36)/15.8).

**Actions requises lors de cette réunion – le Conseil de Coordination du Programme est invité à :**

- i. *prendre note* de la mise à jour intermédiaire de la gestion financière de l'exercice biennal 2014-2015 pour la période comprise entre le 1<sup>er</sup> janvier 2014 et le 31 mars 2015, y compris le financement partiel des passifs liés au personnel et la reconstitution du Fonds de réserve pour la rénovation des bâtiments,
- ii. *encourager* les gouvernements donateurs à verser dès que possible leur contribution au titre du Cadre unifié du budget, des résultats et des responsabilités (UBRAF) 2012-2015,
- iii. *approuver* un niveau minimum pour le solde net des fonds de l'UBRAF équivalent à 22 % du budget biennal de l'ONUSIDA, et
- iv. *encourager* les gouvernements donateurs à effectuer des contributions pluriannuelles en 2015 au titre de l'UBRAF 2016-2017.

**Incidences en termes de coût des décisions** : Aucune

## Table des matières

Section I : Introduction .....	3
Section II : Cadre unifié du budget, des résultats et des responsabilités (UBRAF) de l'exercice biennal 2014-2015 .....	3
Section III : Fonds dépensés et affectés au titre de l'UBRAF 2014-2015 .....	5
Section IV : Passifs liés au personnel .....	7
Section V : Fonds de réserve pour la rénovation des bâtiments .....	8
Section VI : Solde des fonds .....	8
Annexe I : Rapport du Vérificateur interne pour l'année 2014 .....	11

## INTRODUCTION

1. Ce document présente des informations intermédiaires sur la gestion financière de l'exercice biennal 2014-2015 pour la période comprise entre le 1<sup>er</sup> janvier 2014 et le 31 mars 2015. Lors de la 36<sup>ème</sup> réunion du Conseil de Coordination du Programme, la présentation inclura des informations financières arrêtées au 31 mai 2015. Les états financiers audités de l'ONUSIDA clôturés à la fin 2011 couvraient deux années civiles consécutives commençant par une année paire. Cependant, depuis l'adoption des normes comptables internationales du secteur public (IPSAS) en 2012, des comptes audités annuels ont été préparés à la fin de 2012, de 2013 et de 2014, et seront établis pour chaque année à l'avenir.
2. Les comptes et les opérations de l'ONUSIDA sont assujettis à un suivi et à un examen permanents des commissaires aux comptes internes et externes de l'OMS, organisation qui fournit des services administratifs à l'appui du Programme, conformément à la résolution 1994/24 du Conseil économique et social des Nations Unies (ECOSOC) et à l'article XI du Mémoire d'accord conclu entre les Coparrainants créant l'ONUSIDA.

## CADRE UNIFIÉ DU BUDGET, DES RÉSULTATS ET DES RESPONSABILITÉS POUR L'EXERCICE BIENNAL 2014-2015

### Budget-plan de travail approuvé

3. Lors de sa 28<sup>ème</sup> réunion en juin 2011, le Conseil de Coordination du Programme a approuvé l'UBRAF 2012-2015 et demandé que l'on consolide davantage la matrice budgétaire, des résultats et des responsabilités de l'ONUSIDA qu'il avait avalisée lors de sa 29<sup>ème</sup> réunion. En outre, lors de sa 32<sup>ème</sup> réunion, le Conseil de Coordination du Programme a aussi approuvé un budget de base pour 2014-2015 d'un montant de US\$ 484,8 millions (du même niveau que celui des trois exercices biennaux précédents) ainsi que l'allocation de US\$ 310,2 millions au Secrétariat et de US\$ 174,6 millions à répartir entre les Coparrainants.

### Fonds reçus au titre de l'exercice biennal 2014-2015

4. Au cours de l'année close le 31 décembre 2014, des recettes totales de US\$ 232,8 millions ont été reçues au titre de l'UBRAF. En outre, un montant de US\$ 66,7 millions a été reçu durant la période comprise entre le 1<sup>er</sup> janvier et le 31 mars 2015, ce qui représente globalement des recettes totales de US\$ 299,5 millions pour la période considérée. Le solde de 1 % est composé de produits financiers (principalement des produits d'intérêt) reçus et répartis pendant la période considérée ainsi que de recettes diverses, y compris des fonds reçus d'institutions publiques et de donateurs privés autres que des gouvernements, de donations diverses et d'honoraires. Le *Tableau 1* fournit des détails des recettes reçues au titre de l'UBRAF 2014-2015 pendant la période comprise entre le 1<sup>er</sup> janvier 2014 et le 31 mars 2015.

Tableau 1

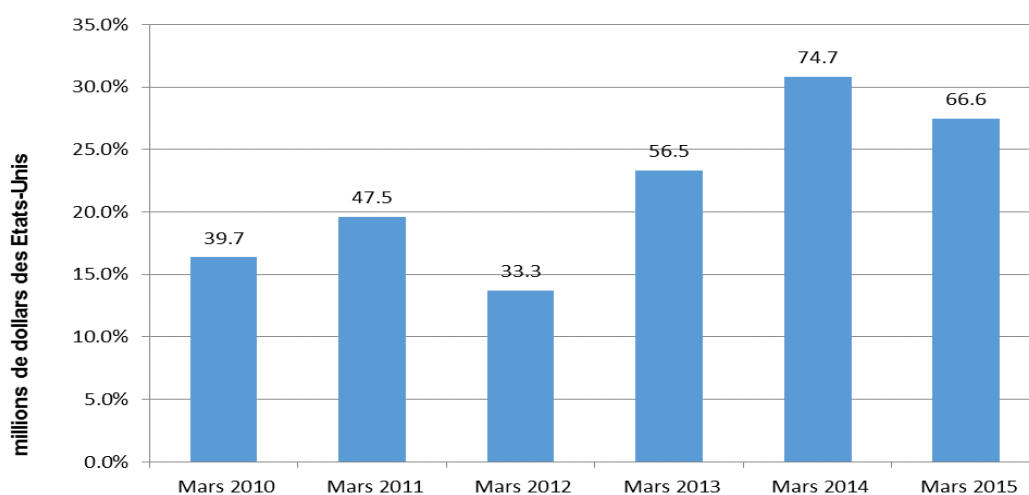
**UBRAF - détail des recettes**  
pour la période comprise entre le 1er janvier 2014 et le 31 mars 2015 (en dollars des États-Unis)

Contributions volontaires	Fonds mis à disposition au titre de l'UBRAF 2014-2015		
	2014	2015	Total
<b>Gouvernements</b>			
Andorre	41 265		41 265
Australie	6 679 035	5 703 422	12 382 457
Belgique	5 619 413	5 619 413	11 238 826
Belgique - Flandres	1 111 111		1 111 111
Canada	4 362 657	3 891 113	8 253 770
Chine	300 000		300 000
République tchèque	45 548		45 548
Danemark	8 291 874	8 291 874	16 583 748
Éthiopie	24 980		24 980
Finlande	13 132 695		13 132 695
France	683 995	334 467	1 018 462
Allemagne	3 325 045	1 317 523	4 642 568
Irlande	3 943 850		3 943 850
Israël	72 500		72 500
Japon	1 319 285	628 670	1 947 955
Liechtenstein	27 716	24 900	52 616
Luxembourg	5 048 410	4 178 092	9 226 502
Monaco	192 140		192 140
Pays-Bas	27 210 884	22 675 737	49 886 621
Nouvelle-Zélande	1 251 742	1 090 884	2 342 626
Norvège	29 332 886		29 332 886
Pologne	92 839		92 839
Portugal	135 870		135 870
Fédération de Russie	500 000		500 000
Suède	34 641 391		34 641 391
Suisse	11 160 714	11 160 714	22 321 428
Thaïlande	100 000	94 587	194 587
Royaume-Uni de Grande-Bretagne et d'Irlande du Nord	24 429 968		24 429 968
États-Unis d'Amérique	45 000 000		45 000 000
<b>Sous-total</b>	<b>228 077 813</b>	<b>65 011 396</b>	<b>293 089 209</b>
<b>Organismes coparrainants</b>			
Banque mondiale	1 650 000	1 650 000	3 300 000
<b>Sous-total</b>	<b>1 650 000</b>	<b>1 650 000</b>	<b>3 300 000</b>
<b>Autres</b>			
Divers	619 763		619 763
<b>Sous-total</b>	<b>619 763</b>	<b>0</b>	<b>619 763</b>
<b>Total des produits opérationnels</b>	<b>230 347 576</b>	<b>66 661 396</b>	<b>297 008 972</b>
<b>Produits financiers</b>			
Intérêts	2 487 063		2 487 063
<b>Sous-total</b>	<b>2 487 063</b>	<b>0</b>	<b>2 487 063</b>
<b>TOTAL</b>	<b>232 834 639</b>	<b>66 661 396</b>	<b>299 496 035</b>

5. Le *Graphique 1* compare les fonds reçus au 31 mars de chaque année au titre du Budget-plan de travail (BTP) 2010-2011 et des UBRAF 2012-2013 et 2014-2015. Les montants indiqués ont été reçus au 31 mars de chaque année de l'exercice biennal. Une somme de US\$ 66,6 millions a été reçue en 2015 (au titre de l'UBRAF 2014-2015) ; ce montant représente 27,5 % du budget annuel et est inférieur à celui qui avait été reçu à la même époque en 2014 (US\$ 74,7 millions ou 30,8 %). Ce chiffre est toutefois supérieur à ce qui avait été reçu avant 2014. Cette situation souligne la nécessité pour les donateurs qui ont déjà pris des engagements de verser le solde de leur contribution et, pour les donateurs qui ne l'ont pas encore fait, de prendre des engagements et de verser à l'ONUSIDA la totalité de leur contribution pour 2015.

*Graphique 1*

**Recettes reçues au 31 mars de chaque année au titre du BTP/de l'UBRAF entre 2010 et 2015**



**FONDS DÉPENSÉS ET AFFECTÉS AU TITRE DE L'UBRAF 2014-2015**

6. En 2014, un montant total de US\$ 246,5 millions a été dépensé et affecté sur le budget de US\$ 484,8 millions approuvé pour l'UBRAF 2014-2015. Outre ce montant, une somme de US\$ 72,3 millions a été dépensée et affectée (y compris les virements aux Coparrainants) durant la période comprise entre le 1<sup>er</sup> janvier et le 31 mars 2015, ce qui représente globalement un montant total de US\$ 318,8 millions et correspond à un taux d'engagement de 65,8 %. Le montant total des dépenses et des fonds affectés pour la mise en œuvre des activités de riposte au sida prévues dans l'UBRAF se répartit comme suit : US\$ 122,5 millions virés aux Coparrainants, US\$ 187,2 millions dépensés et US\$ 9,1 millions affectés pour les activités aux niveaux mondial, régional et des pays, et pour les charges de personnel.
7. Le *Tableau 2* fournit des détails sur les allocations approuvées, les dépenses et les fonds affectés au titre de l'UBRAF 2014-2015, ventilés par orientations et fonctions stratégiques pour la période comprise entre le 1<sup>er</sup> janvier 2014 et le 31 mars 2015.

Table 2

**Allocations approuvées, dépenses et fonds affectés au titre de l'UBRAF 2014-2015 pour la période comprise entre le 1<sup>er</sup> janvier 2014 et le 31 mars 2015**  
(en dollars des États-Unis)

Orientations et fonctions stratégiques	Allocations approuvées 2014-2015	Dépenses	Fonds affectés <sup>a/</sup>	Total	Solde	Taux de mise en œuvre
	(a)	(b)	(c)	(d) = (b + c)	(e) = (a-d)	(f) = (d / a)
1 Révolutionner la prévention du VIH	79 102 000	54 369 400	-	54 369 400	24 732 600	68.7%
2 Favoriser l'émergence d'un traitement, de soins et d'un appui de nouvelle génération	47 539 000	32 894 468	-	32 894 468	14 644 532	69.2%
3 Promouvoir les droits humains et l'égalité des sexes	37 885 000	27 529 700	-	27 529 700	10 355 300	72.7%
4 Leadership et plaidoyer	131 642 000	82 313 812	4 802 046	87 115 858	44 526 142	66.2%
5 Coordination, cohérence et partenariats	105 118 000	62 709 416	2 084 393	64 793 809	40 324 191	61.6%
6 Responsabilisation mutuelle	83 534 000	49 910 594	2 225 913	52 136 507	31 397 493	62.4%
<b>Total</b>	<b>484 820 000</b>	<b>309 727 390</b>	<b>9 112 352</b>	<b>318 839 742</b>	<b>165 980 258</b>	<b>65.8%</b>

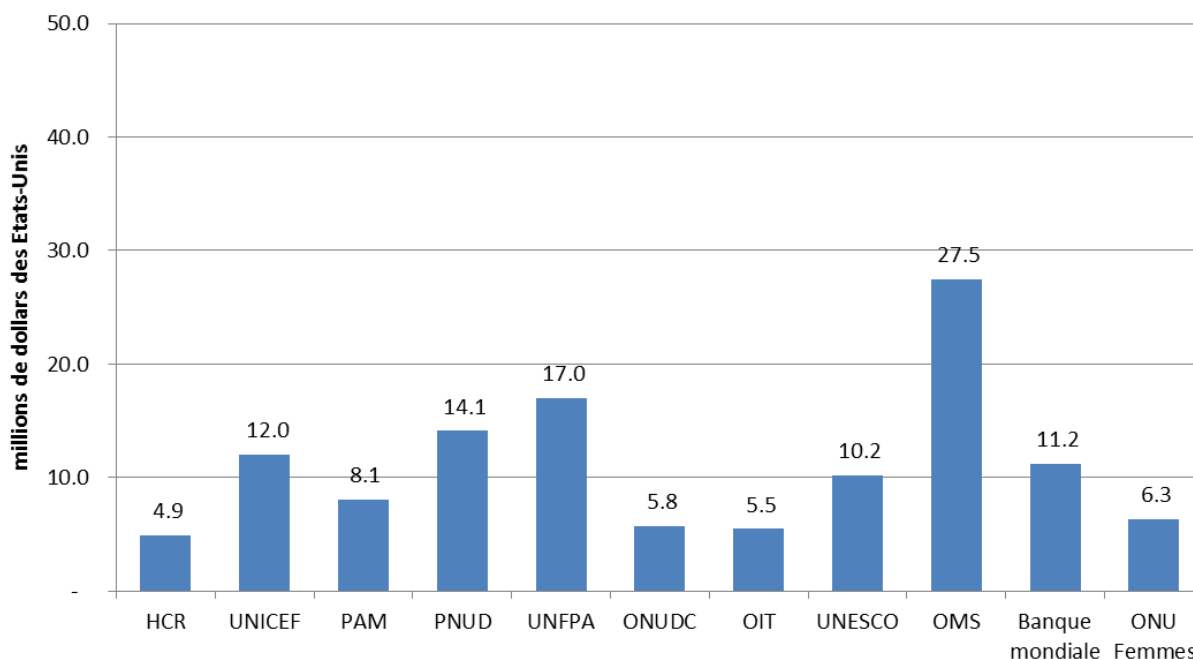
<sup>a/</sup> Les fonds affectés correspondent à des engagements fermes pour des biens et/ou des services non encore fournis.

**i) Fonds virés aux Coparrainants**

8. Au début 2014, un montant total de de US\$ 87,3 millions a été viré aux Coparrainants. En outre, une somme de US\$ 35,2 millions a été virée en 2015 sur le budget des Coparrainants, ce qui représente un montant total de US\$ 122,5 millions (ou 70 % de leur part au titre de l'UBRAF 2014-2015). Le *Graphique 2* fournit des informations sur le pourcentage des fonds virés à chaque Coparrainant.

Graphique 2

**Part des Coparrainants dans les fonds virés au 31 mars 2015**



**ii) Fonds dépensés et affectés sur le budget du Secrétariat**

9. En 2014, un montant total de US\$ 159,3 millions a été dépensé et affecté sur le budget biennal de US\$ 310,2 millions du Secrétariat. En outre, une somme de US\$ 37 millions a été dépensée et affectée durant la période comprise entre le 1<sup>er</sup> janvier et le 31 mars 2015, ce qui représente globalement à un montant total de US\$ 196,3 millions, soit un taux d'engagement de 63,3 % de la part du Secrétariat au titre de l'UBRAF 2014-2015.
10. Le *Tableau 3* fournit des détails sur la part du Secrétariat dans les allocations approuvées, dépenses et fonds affectés de l'UBRAF 2014-2015, répartis entre les trois fonctions stratégiques pour la période comprise entre le 1<sup>er</sup> janvier 2014 et le 31 mars 2015.

*Tableau 3*

**Allocation approuvées, dépenses et fonds affectés au titre de l'UBRAF 2014-2015 pour la période comprise entre le 1<sup>er</sup> janvier 2014 et le 31 mars 2015 (en dollars des États-Unis)**

Fonctions stratégiques	Allocations approuvées 2014-2015	Dépenses	Fonds affectés a/	Total	Solde	Taux de mise en œuvre
	(a)	(b)	(c)	(d) = (b + c)	(e) = (a-d)	(f) = (d / a)
Leadership et plaidoyer	128 480 000	79 816 062	4 802 046	84 618 108	43 861 892	65.9%
Coordination, cohérence et partenariats	99 020 000	58 133 916	2 084 393	60 218 309	38 801 691	60.8%
Responsabilisation mutuelle	82 720 000	49 289 744	2 225 913	51 515 657	31 204 343	62.3%
<b>Total</b>	<b>310 220 000</b>	<b>187 239 722</b>	<b>9 112 352</b>	<b>196 352 074</b>	<b>113 867 926</b>	<b>63.3%</b>

a/ Les fonds affectés correspondent à des engagements fermes pour des biens et/ou des services non encore fournis.

**PASSIFS LIÉS AU PERSONNEL**

11. Les passifs liés au personnel de l'ONUSIDA sont déterminés par des actuaires professionnels. Selon les études actuarielles au 31 décembre 2014, le total des passifs liés au personnel s'élevait à US\$ 116,8 millions (US\$ 109,2 millions au 31 décembre 2013). Sur ce montant, US\$ 95,8 millions sont financés, d'où il résulte un solde de passifs non financé de US\$ 21 millions (comme indiqué en détail dans le *Tableau 4* ci-dessous).

*Tableau 4*

**Passifs liés au personnel au 31 décembre 2014 (en millions de dollars des États-Unis)**

	Prévision actuarielle à fin 2014	Cumul à fin 2014				Total Cumul	Non provisionné
		Financé	Affectation sur l'UBRAF en 2012	Affectation sur l'UBRAF en 2013	Affectation sur l'UBRAF en 2014		
Assurance maladie après la cessation de service (ASHI)	96.1	48.0	13.9	5.0	6.2	73.1	(23.0)
Congés annuels	8.6	4.4	2.2	0.4	0.5	7.5	(1.1)
Paiements de fin de contrat	11.2	9.8	3.9	0.8	0.3	14.8	3.6
Fonds spécial d'indemnisation	0.9	-	0.0	0.2	0.2	0.4	(0.5)
<b>Total</b>	<b>116.8</b>	<b>62.2</b>	<b>20.0</b>	<b>6.4</b>	<b>7.2</b>	<b>95.8</b>	<b>(21.0)</b>



12. Lors de sa 30<sup>ème</sup> réunion (juin 2012), le Conseil de Coordination du Programme a avalisé la recommandation du Directeur exécutif de financer totalement les passifs liés au personnel du Programme commun à partir du solde des fonds. Il a également approuvé le financement d'un montant initial de US\$ 20 millions, l'insuffisance de financement restante des passifs devant être couverte à partir du solde des fonds sur une période de cinq ans ou moins, sous réserve de la disponibilité de fonds.
13. Conformément à l'approbation du Conseil de Coordination du Programme de financer l'insuffisance de financement restante au titre des passifs liés au personnel, le Directeur exécutif a autorisé en 2014 le virement d'un montant de US\$ 7,2 millions à partir du solde des fonds afin de financer partiellement ces passifs. Le Conseil de Coordination du Programme a pris note de la décision du Directeur exécutif lors de sa 34<sup>ème</sup> réunion de juillet 2014.
14. Au 31 décembre 2014, le solde des fonds est conforme au niveau approuvé par le Conseil de Coordination du Programme et à l'approbation de ce dernier de financer l'insuffisance de financement restante au titre des passifs liés au personnel. Compte tenu de ceci et à cette fin, le Directeur exécutif a décidé de provisionner en 2015 un montant de US\$ 7 millions sur le solde des fonds. Cela correspond à 33 % des passifs liés au personnel non financés au 31 décembre 2014.

## FONDS DE RÉSERVE POUR LA RÉNOVATION DES BÂTIMENTS

15. Lors de sa 30<sup>ème</sup> réunion de juin 2012, le Conseil de Coordination du Programme a avalisé la recommandation du Directeur exécutif de créer un Fonds de réserve pour la rénovation des bâtiments. Il a par ailleurs approuvé une reconstitution annuelle du Fonds d'un montant équivalent à l'amortissement cumulé du bâtiment de l'ONUSIDA (ou de tout montant qu'il est susceptible de fixer).
16. Conformément à l'approbation du Conseil de Coordination du Programme de reconstituer le Fonds une fois par an à partir du solde des fonds du montant de l'amortissement cumulé du bâtiment de l'ONUSIDA, le Directeur exécutif a décidé de provisionner à cette fin un montant de US\$ 0,43 million sur le solde des fonds de l'UBRAF en 2015.

## SOLDE DES FONDS

17. Du fait de sa nature de programme financé par des contributions volontaires, l'ONUSIDA a besoin d'un solde de fonds qui sert de fonds de roulement pour engager et mettre en œuvre des activités dans l'attente de la réception des engagements fermes/contributions. Afin de garantir la continuité des activités d'une année sur l'autre, y compris l'allocation de financements aux Coparrainants, l'ONUSIDA doit disposer d'un solde de fonds suffisant en fin d'année pour assurer un lancement et une mise en œuvre harmonieux de l'UBRAF l'année suivante/l'exercice biennal suivant.
18. Lors de sa 26<sup>ème</sup> réunion qui s'est tenue à Genève du 22 au 24 juin 2010, le Conseil de Coordination du Programme a approuvé la fixation d'un niveau maximum pour le fonds de roulement de l'ONUSIDA équivalent à 35 % de son budget biennal. La décision de fixer ce niveau maximum à 35 % a été fondée sur les principaux facteurs suivants :
  - a) la nature et le calendrier des contributions des donateurs,
  - b) le rôle du Secrétariat de l'ONUSIDA dans le financement des plans de travail des Coparrainants, et
  - c) le versement des salaires et le paiement des autres charges du budget du Secrétariat.
19. Lors de sa 34<sup>ème</sup> réunion qui s'est tenue en juillet 2014, le Conseil de Coordination du Programme a demandé au Secrétariat de réaliser une analyse pour déterminer un seuil inférieur approprié pour le solde net des fonds et de lui en rendre compte lors de sa 36<sup>ème</sup> réunion.

20. Au 31 décembre 2014, le solde net des fonds de l'UBRAF s'élevait à US\$ 120,9 millions (ou 25 % du budget biennal<sup>1</sup>). Ce niveau est cohérent avec le niveau approuvé de 35 % (ou US\$ 170 millions) du budget biennal, tel qu'avalisé par le Conseil de Coordination du Programme en juin 2010. Ce chiffre correspond aussi à une diminution de US\$ 19,3 millions par rapport au solde net des fonds de US\$ 140,2 millions (ou 29 % du budget biennal) au 31 décembre 2013.
21. La réduction du solde des fonds de l'UBRAF est imputable à une diminution des recettes reçues en 2014, à un taux de mise en œuvre élevé en 2014, au financement partiel des passifs liés au personnel et à la reconstitution annuelle du fonds de réserve pour la rénovation des bâtiments. Du fait de l'ensemble de ces facteurs, le solde net des fonds s'établit à US\$ 120,9 millions.
22. Le bien-fondé du maintien d'un solde de fonds suffisant au début de chaque année, tel qu'exposé au Conseil de Coordination du Programme lors de sa 26<sup>ème</sup> réunion de juin 2010, reste inchangé et approprié. Cependant, les principaux facteurs qui déterminent le montant des fonds dont l'ONUSIDA a besoin pour garantir la pérennité de ses opérations ont évolué au cours des dernières années.
23. Si la nature et le calendrier des contributions des donateurs demeurent globalement identiques, l'ONUSIDA a connu une diminution du nombre d'engagements de financement pluriannuels reçus. Au 31 décembre 2014, des engagements pluriannuels d'un montant de seulement US\$ 28 millions ont été pris en 2013 et 2014 pour l'exercice 2015 (contre US\$ 49,5 millions au 31 décembre 2013). En outre, de nombreux donateurs continuent d'annoncer leurs promesses de contribution à la fin du premier trimestre et ne versent ces contributions qu'au deuxième, troisième ou quatrième trimestre de l'année, d'où la nécessité d'un solde de fonds suffisant au début de chaque année pour assurer la continuité de la mise en œuvre de l'UBRAF.
24. De plus, les fonds destinés à mettre en œuvre les activités de base de la part de l'UBRAF allouée aux Coparrainants sont toujours mobilisés par le Secrétariat de l'ONUSIDA. La majorité des Coparrainants ont besoin d'un virement effectif de trésorerie avant de pouvoir commencer/poursuivre leurs activités, conformément au règlement financier. En conséquence, les versements en amont à partir du solde des fonds de l'ONUSIDA au début de l'année permettent aux Coparrainants de répondre à cette obligation et de poursuivre leurs activités sans les interrompre.
25. Au sein du Secrétariat de l'ONUSIDA, les fonds affectés au début de l'année pour la rémunération du personnel doivent correspondre à six mois de salaires, minimum requis pour assurer un fonctionnement harmonieux et éviter des suspensions des contrats du personnel. En outre, il faut disposer d'au moins six mois de financements au début de chaque année pour couvrir les coûts opérationnels et les activités programmatiques.
26. Un certain nombre d'autres facteurs ont également une influence sur les financements mis à la disposition de l'ONUSIDA, notamment une légère diminution des contributions de la communauté des donateurs, les fluctuations des devises et les incertitudes qui affectent les marchés financiers – ce qui impose de constituer certaines provisions en plus de ce qui est nécessaire pour financer les dépenses courantes.
27. Compte tenu de ce qui précède, la fixation du niveau minimum du solde des fonds pour les prochains exercices biennaux tiendra compte (i) du virement d'un montant représentant au moins six mois des allocations budgétaires des Coparrainants en début de chaque année, suivi d'autres virements durant l'année, et (ii) du financement des salaires du personnel, des activités et des coûts de fonctionnement du Secrétariat pour les six premiers mois de l'année.
28. Sur la base de l'UBRAF 2014-2015 actuel, cela correspond à un montant de US\$ 127 millions ventilé comme suit : US\$ 44 millions à virer aux 11 Coparrainants pour leur permettre de débiter leurs

---

<sup>1</sup> Outre des dépenses de US\$ 238,7 millions en 2014 au titre de l'UBRAF 2014-2015, un montant de US\$ 7,9 millions a été affecté pendant l'année 2014 (représentant des engagements fermes relatifs à des biens et des services devant être fournis en 2015). En conséquence, le solde net des fonds de l'UBRAF au 31 décembre 2014 destiné à couvrir les activités du Cadre unifié du budget, des résultats et des responsabilités de 2015 s'élevait à US\$ 120,9 millions (US\$ 128,8 millions moins US\$ 7,9 millions mis en réserve pour les fonds affectés en 2014).

activités, US\$ 58 millions nécessaires pour financer les salaires du personnel du Secrétariat de l'ONUSIDA pendant six mois et US\$ 25 millions nécessaires pour couvrir les activités et les coûts de fonctionnement du Secrétariat de l'ONUSIDA pour les six premiers mois de l'année. Cependant, lorsque l'on prend en compte les engagements pluriannuels, ainsi que les contributions versées durant le début de chaque année (environ US\$ 20 millions), le solde net des fonds nécessaire au début de chaque année correspond à environ US\$ 107 millions.

29. Une stratégie prudente consisterait à maintenir le montant minimum du solde des fonds à un niveau correspondant à 22 % (soit US\$ 107 millions) du budget biennal de l'ONUSIDA afin de garantir un fonctionnement efficient et la poursuite des activités.
30. Il est demandé au Conseil de Coordination du Programme de prendre note des informations présentées dans la mise à jour intermédiaire de la gestion financière de l'exercice biennal 2014-2015 pour la période comprise entre le 1<sup>er</sup> janvier 2014 et le 31 mars 2015, et d'encourager les gouvernements et autres donateurs à verser le plus tôt possible leur contribution au titre de l'UBRAF 2014-2015.
31. En outre, le Conseil de Coordination du Programme est invité à approuver la proposition de niveau minimum du solde net des fonds (équivalent à 22 % du budget biennal de l'ONUSIDA). Il lui est par ailleurs demandé d'encourager les gouvernements donateurs à effectuer en 2015 des contributions pluriannuelles au titre de l'UBRAF 2016-2021, et de faire en sorte que le niveau du solde des fonds ne tombe pas au-dessous du niveau minimum approuvé afin d'éviter une interruption des opérations et de permettre une mise en œuvre harmonieuse de l'UBRAF.

Annexe I



Mai 2015

## Rapport du vérificateur interne pour l'année 2014

1. Le Bureau des services de contrôle interne (IOS) de l'Organisation mondiale de la Santé transmet par la présente son rapport pour l'année 2014 au Conseil de Coordination du Programme du Programme commun des Nations Unies sur le VIH/sida (ONUSIDA) pour information.

### OBJECTIF ET PORTÉE

2. Le Bureau fournit un service indépendant et objectif de contrôle et de conseil destiné à accroître la valeur ajoutée des activités de l'ONUSIDA et à les améliorer. Il conduit sa mission conformément au Cadre de référence international des pratiques professionnelles de l'Institut de la vérification interne. Les normes établies par l'Institut ont été adoptées et sont utilisées dans l'ensemble du système des Nations Unies. Elles fournissent des indications indépendantes qui font autorité pour garantir une fonction de contrôle efficace. Grâce à son approche systématique et rigoureuse, le Bureau aide l'ONUSIDA à atteindre ses objectifs en évaluant et en améliorant l'efficacité des processus de gestion des risques, de contrôle et de gouvernance. Le Bureau dispose d'un accès complet, libre et rapide à tous les registres, biens, personnels, opérations et fonctions au sein de l'ONUSIDA dont il considère qu'ils sont pertinents pour mener à bien sa mission. Aucune restriction n'a été imposée à la portée des activités du Bureau en 2014.
3. La portée des vérifications ont permis d'évaluer si l'ensemble des processus de gestion des risques, de contrôle et de gouvernance, tel qu'ils sont conçus et appliqués par la direction de l'ONUSIDA, étaient adéquats et fonctionnels pour permettre d'atteindre des objectifs fixés. À cette fin, le Bureau a évalué si : (a) les informations financières, de gestion et opérationnelles étaient exactes, fiables et disponibles en temps utile, (b) les mesures prises par le personnel étaient conformes aux règlements, aux règles, aux politiques, aux normes et aux procédures de l'ONUSIDA et de l'OMS, et (c) les ressources étaient obtenues aux meilleures conditions économiques, utilisées efficacement et protégées de manière adéquate.

### CADRE DE CONTRÔLE

4. Le Bureau fournit des services de contrôle à l'ONUSIDA conformément au Protocole d'accord conclu entre le Bureau des services de contrôle interne et l'ONUSIDA le 9 janvier 2008.

### MÉTHODOLOGIE

5. Le Bureau considère le risque comme la possibilité qu'un événement survienne et influe sur la réalisation des objectifs. Pour s'assurer que les moyens de vérifications ciblent les domaines opérationnels considérés comme les plus exposés au risque, le Bureau utilise un modèle d'évaluation des risques. Ce modèle conforte les jugements professionnels émis pour hiérarchiser

le plan annuel de travail. Le modèle se compose de trois éléments de base : (i) l'univers de vérification issu de la base de données du Système de planification des ressources d'entreprise (ERP) (base de données du Système mondial de gestion de l'OMS), (ii) un ensemble de paramètres de risques pondérés et systématiquement appliqués pour établir un classement relatif des risques des entités de l'univers, et (iii) un examen plus approfondi des facteurs de risque spécifiques. Le processus intègre des indicateurs à la fois objectifs et subjectifs – tels que l'exposition financière, les évolutions récentes au niveau du personnel ou des systèmes et l'architecture de contrôle interne – qui déterminent le risque relatif des domaines susceptibles de faire l'objet de vérifications.

6. Les résultats de l'évaluation actualisée des risques ont été discutés avec la direction de l'ONUSIDA et un programme de travail a été établi pour l'année 2014.
7. Les principaux points des rapports publiés en 2014 sont résumés ci-après.

## TRAVAUX DE VERIFICATION

### Siège et questions transversales

8. **Comptes d'avance et petite caisse** (Rapport de vérification n° 14/945). Sur la base des travaux de vérification réalisés, la conclusion globale est que les contrôles en place pour le traitement des comptes d'avances et de la petite caisse sont généralement conçus de manière appropriée et satisfaisants au plan opérationnel pour atténuer les principaux risques et garantir des paiements précis et en temps voulu, même s'il conviendrait de corriger certaines lacunes.
9. Les possibilités d'amélioration recensées sont résumées ci-dessous :
  - Le suivi des plafonds des comptes d'avances, ainsi que des transactions, devrait être réalisé de façon plus systématique et documenté en conséquence afin d'éviter les paiements de montants dépassant les seuils recommandés.
  - La préparation des états de rapprochement des comptes d'avances devrait être faite de façon régulière et en temps voulu, et inclure tous les postes pour la période considérée.
  - Des ajustements des politiques, des modèles et des formulaires existants sont nécessaires pour répondre aux besoins réels des responsables des petites caisses.
  - Les contrôles doivent être renforcés pour identifier les paiements ne devant pas être officiellement remboursés par l'Organisation.
  - Une séparation plus claire des tâches est nécessaire au niveau de la gestion de la trésorerie et d'autres tâches incompatibles, telles que l'enregistrement des transactions, la participation aux activités d'achat et la tenue des registres des stocks.

### Équipes d'appui aux régions

10. **Équipe d'appui aux régions pour l'Amérique latine** (Rapport de vérification n° 14/968). La vérification a révélé que l'efficacité globale des processus de gestion des risques et de contrôle dans les domaines de l'administration et des finances est partiellement satisfaisante et doit être améliorée. Les carences en matière de contrôle comportant un risque résiduel sensible et auquel il faut remédier sont notamment les suivantes :
  - Intégrité des informations de gestion : (i) les justificatifs de voyage n'étaient pas régulièrement téléchargés, (ii) on observait une absence d'examen systématique des justificatifs pour les activités relatives aux Accords de financement du Programme.
  - Conformité vis-à-vis des réglementations de l'ONUSIDA : (i) les procédures d'achat n'étaient pas toujours respectées car les critères de sélection n'étaient pas appliqués de façon régulière ou les explications fournies étaient insuffisantes en cas de fournisseurs uniques, et les budgets justificatifs ne contenaient pas les informations nécessaires, (ii) les procédures de recrutement n'étaient pas régulièrement suivies, et (iii) on observait une absence de processus établi pour la préqualification des fournisseurs.
  - Protection des actifs et efficacité de l'emploi des ressources : (i) les registres des

immobilisations corporelles n'étaient pas actualisés en temps voulu et (ii) des possibilités d'amélioration ont été identifiées dans le domaine de l'utilisation des actifs de l'EAR et de la gestion des voyages.

## Bureaux de pays

11. Jusqu'au 1<sup>er</sup> janvier 2012, le Programme des Nations Unies pour le développement (PNUD) fournissait tous les services d'appui et administratifs à la majorité des Bureaux de pays de l'ONUSIDA. Ainsi, toutes les activités de nature financière et relatives aux ressources humaines locales étaient administrées conformément aux règles et réglementations du PNUD. En vertu du principe de vérification unique, le Bureau des services de contrôle interne s'est donc appuyé sur les travaux des auditeurs internes du PNUD qui étaient pleinement responsables de la vérification des procédures de contrôle mises en place au niveau local par le PNUD pour les fonds de l'ONUSIDA. Pour atténuer les effets de ce contrôle indirect, des données concrètes ont été obtenues lors d'entretiens (avec le personnel de l'ONUSIDA et du PNUD) et tirées des documents fournis par les Bureaux de pays de l'ONUSIDA uniquement. Depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2012, tous les Bureaux de pays de l'ONUSIDA utilisent le système ERP fourni par l'OMS. Cependant, les services administratifs et d'appui du PNUD sont toujours utilisés pour traiter les paiements pour le compte de l'ONUSIDA dans quelques pays d'Amérique latine et des Caraïbes. Cela tient au fait qu'il n'y a pas de services locaux d'appui de l'OMS ou que le Centre mondial de services de l'OMS ne peut effectuer les paiements par l'intermédiaire de méthodes électroniques standard du fait de contrôles des changes locaux.
12. **Bureau de pays en Ukraine** (Rapport d' n° 14/942). Concernant le Bureau de pays en Ukraine, une étude documentaire a été réalisée dans le cadre d'un projet pilote pour les bureaux de pays de l'ONUSIDA. L'efficacité globale des processus de gestion des risques et de contrôle dans les domaines de l'administration et des finances est partiellement satisfaisante et doit être améliorée. Les carences en matière de contrôle comportant un risque résiduel sensible et auxquelles il faut remédier sont les suivantes :
  - Intégrité des informations de gestion : (i) les transactions n'étaient pas enregistrées en temps voulu dans le système ERP, et (ii) les déclarations relatives aux petites caisses n'étaient pas enregistrées et transmises en temps voulu.
  - Conformité vis-à-vis des réglementations de l'ONUSIDA : (i) les procédures d'achat n'étaient pas toujours respectées car les critères de sélection n'étaient pas appliqués de façon régulière, (ii) les budgets des activités d'achat n'étaient pas pleinement justifiés, et (iii) le flux de travail du système ERP n'était pas conforme à la délégation de pouvoir approuvée (DOA).
  - Efficacité de l'emploi des ressources : des possibilités d'amélioration ont été identifiées en ce qui concerne les trois contrôles de référence recommandés pour les recrutements.
13. **Bureau de pays au Viet Nam** (Rapport de vérification n° 14/948). La vérification a révélé que l'efficacité globale des processus de gestion des risques et de contrôle dans les domaines de l'administration et des finances est partiellement satisfaisante et doit être améliorée. Les carences en matière de contrôle comportant un risque résiduel sensible et auxquelles il faut remédier sont les suivantes :
  - Intégrité des informations de gestion : (i) les transactions n'étaient pas enregistrées en temps voulu dans le système ERP, et (ii) on observait une absence de système de suivi central des activités de coopération financière directe.
  - Conformité vis-à-vis des réglementations de l'ONUSIDA : (i) les procédures d'achat n'étaient pas toujours respectées car les critères de sélection n'étaient pas appliqués de façon régulière, (ii) on observait une dépendance excessive vis-à-vis des flux de travail d'approbation hors ligne, et (iii) on observait une absence de processus établi pour la préqualification des fournisseurs.
  - Protection des actifs : un suivi et des ajustements des coûts GOUNH (Green One United Nations House) sont nécessaires car ils ont considérablement augmenté depuis la première estimation des coûts.
  - Efficacité de l'emploi des ressources : (i) certaines personnes employées ne bénéficient pas de

droits d'accès appropriés au système ERP pour effectuer leurs tâches, et (ii) des possibilités d'amélioration ont été identifiées pour éviter une duplication.

14. **Bureau de pays au Nigéria** (Rapport de vérification n° 14/971). Le Bureau des services de contrôle interne a reconnu que le Bureau de pays de l'ONUSIDA était confronté à des difficultés majeures dans la mesure où le Nigéria est l'un des principaux pays concernés par la lutte contre le VIH. Un nombre important de membres du personnel ont été recrutés en 2013 et 2014, et la stratégie de travail du pays a changé du fait d'une présence locale dans les États durement touchés. La vérification a révélé que l'efficacité globale des processus de gestion des risques et de contrôle dans les domaines de l'administration et des finances est partiellement satisfaisante et doit être améliorée. Les carences en matière de contrôle comportant un risque résiduel sensible et auxquelles il faut remédier sont les suivantes :
- Intégrité des informations de gestion : (i) on observait une absence de système central de suivi des attributions et des coûts liés aux véhicules.
  - Conformité vis-à-vis des réglementations de l'ONUSIDA : (i) les documents justificatifs requis n'étaient pas téléchargés dans le système RMS et (ii) on observait une absence de processus établi pour la pré-qualification des fournisseurs.
  - Protection des actifs : (i) les installations actuelles n'étaient pas sûres et l'évaluation de la conformité des normes de sécurité opérationnelle minimales (MOSS) doit être actualisée, et (ii) les registres des immobilisations corporelles doivent être mis à jour et les éléments obsolètes supprimés en conséquence.
  - Efficacité de l'emploi des ressources : des possibilités d'amélioration ont été identifiées au niveau (i) de la séparation des tâches, (ii) de la fourniture de formations au système ERP pour le personnel travaillant dans les domaines concernés, (iii) du flux de travail d'approbation afin que de réduire le temps de traitement des transactions, et (iv) des procédures de transfert pour que les informations pertinentes soient transmises concernant les opérations en cours.

## Enquêtes

Aucune enquête n'a été réalisée en 2014.

## SUIVI ET MISE EN ŒUVRE

15. Le Bureau des services de contrôle interne surveille l'application de toutes ses recommandations pour s'assurer que les responsables ont effectivement mis des mesures en place ou que les membres de la haute direction assument le risque d'inaction. La communication d'informations sur chaque recommandation individuelle de la vérification et le suivi de chacune sont effectués par le biais d'une base de données de suivi des recommandations gérée par le Bureau. Les recommandations des vérifications sont classées par catégorie de risque et importance. Cinquante-huit pour-cent des recommandations des précédents rapports, y compris celles en souffrance depuis 2011 relatives aux procédures de recrutement et d'achat à l'ONUSIDA, ont été appliquées de façon satisfaisante, et la mise en œuvre des recommandations restantes (40 %) est en préparation ou en cours. En outre, le Bureau des services de contrôle interne suit les mesures prises concernant 110 recommandations devant être mises en œuvre d'ici à la fin juin 2015.

## PRINCIPAUX RISQUES ET OPPORTUNITÉS OPÉRATIONNELS POUR L'ONUSIDA

16. Un certain nombre de problèmes systémiques qui concernent différentes activités des Bureaux de pays et Équipes d'appui régionales de l'ONUSIDA doivent être résolus. Un mémo a été adressé à la haute direction pour attirer son attention sur le fait que les procédures de transfert des Directeurs des bureaux de pays devaient être améliorées et que les Bureaux de pays avaient besoin d'indications formelles dans ce domaine. Il a également été souligné dans de précédents audits que les Équipes d'appui régionales ne pouvaient pas soutenir pleinement les Bureaux de pays dans la mesure des capacités importantes sont nécessaires pour répondre aux très nombreuses demandes d'informations et autres du Siège.

17. Durant les audits des bureaux sur le terrain, il a été constaté que les documents justificatifs des Accords de financement du Programme et de la coopération financière directe sont souvent inappropriés ou de faible qualité. Il est donc prévu de réaliser une vérification transversale en 2015 afin de résoudre ces problèmes.
18. Alors que l'ONUSIDA procède à son déploiement sur Google Cloud, il existe un risque potentiel concernant l'exhaustivité et la précision des transferts de données, et l'on prévoit un impact sur la continuité des activités – en termes d'utilisation d'anciennes applications (produits Microsoft Office) par rapport à de nouvelles applications (Google Apps for Work).
19. L'une des principales difficultés à laquelle toute entité dont l'architecture de contrôle est décentralisée doit faire face est le problème de la délégation de responsabilité. L'ONUSIDA a mis en œuvre des mesures d'atténuation, telles que des contrôles et des vérifications internes au Siège et dans les EAR, ainsi que l'outil *iTrack* afin d'améliorer la conformité vis-à-vis de ses règles et règlements financiers. Cependant, l'efficacité de ces processus doit être suivie de façon stricte. Le Bureau des services de contrôle interne réalise actuellement une vérification du contrôle de qualité qui couvre l'outil *iTrack* et communiquera ses conclusions en 2015.

#### **ACTION REQUISE DE LA PART DU CONSEIL DE COORDINATION DU PROGRAMME**

20. Le Conseil de Coordination du Programme est invité à prendre note du présent rapport.

[Fin du document]

\*\*\*\*\*